



deuxième maison sur les 400 m² autorisés : vingt à trente maisons nouvelles sont ainsi construites chaque année.

Au total, 68 % des 4775 résidences principales sont occupés en 1990 par leurs propriétaires, proportion analogue à celle de 1975. Et le

prix des terrains, si près de Paris, est élevé, rendant de plus en plus difficile la construction de logements locatifs accessibles aux ménages à revenus modestes. Pourtant la ville de Domont parvient à réaliser des pavillons HLM avec de petits jardins.

← Vue entre la place de la République et la rue d'Ombreval.



Pavillons locatifs aux Coquelicots devant les immeubles des Longues-Raies.